



Application pédagogique de la règle 9.2.2 Catégories Jeunes (M11, M13)

Dans un souci de promotion de notre sport, pour favoriser et encourager le plaisir généré dans la pratique sportive, dans les catégories jeunes, l'application de la règle 9.2.2 doit être abordée avec une logique pédagogique. L'objectif est de favoriser l'apprentissage des gestes fondamentaux, sans pénaliser excessivement les joueurs en formation.

Principe général

L'application stricte de la règle 9.2.2 ne doit pas être interprétée de la même manière que chez les catégories supérieures. Nous demandons que **seuls les ballons clairement tenus en attaque** soient sanctionnés, c'est-à-dire :

- **Temps d'accompagnement très long,**
- **Redirection flagrante du ballon,**
- **Action d'attaque où le ballon est manifestement porté.**

Ces situations doivent être **sifflées**, car elles traduisent un geste non conforme et non éducatif.

Renvois de ballon vers l'adversaire

Les **simples renvois de balle chez l'adversaire** (remises, passes hautes, gestes d'urgence) **ne doivent pas être analysés avec la même exigence** que les actions d'attaque, même si réglementairement elles pourraient l'être.

Dans ces catégories de Jeunes (M11/M13) :

- On privilégie la **continuité du jeu**,
- On valorise les **intentions techniques**,
- On évite de sanctionner des gestes encore en construction, tant qu'ils ne constituent pas un ballon porté manifeste.

Synthèse pédagogique

- **On siffle** les ballons tenus en attaque, avec accompagnement long ou redirection évidente.
- **On laisse jouer** les renvois de balle chez l'adversaire, même imparfaits, dès lors qu'ils ne présentent pas un ballon porté manifeste.